

# CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 12 JUIN 2015

## COMPTE RENDU SOMMAIRE

Affiché en exécution de l'article L 121-17 du Code des Communes

Le douze juin deux mil quinze à dix-neuf heures, les membres du Conseil Municipal se sont réunis en mairie, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur BONNET Pierre, Maire.

Présents : BONNET Pierre – MAUPLIN Louis – BLANCHET Patrick – MOUSSERIN Jean-Luc – AUGER Patrick – DESSALCES Jean-Claude – LEROUX Richard – POTIER Nathalie – TRAVICHON Daniel – HENRY Elisabeth  
lesquels forment la majorité des membres en exercice.

Absente excusée : THOMASSET Christiane

Secrétaire de séance : AUGER Patrick

Le procès-verbal de la précédente séance est adopté à l'unanimité.

### **PRESENTATION DU NOUVEAU SITE INTERNET**

Le projet du nouveau site Internet de la mairie est présenté à l'assemblée par le webmaster.

### **N° 24 – VVA – CREATION SERVICE COMMUN DROIT DES SOLS**

Le Conseil Municipal approuve la modification statutaire de la Communauté d'agglomération Vichy val d'Allier visant à insérer le titre et l'article suivants aux statuts communautaires en vigueur : « titre 2 Bis – habilitation – article 7 bis : habilitation en matière d'instruction des autorisations et des actes relatifs à l'occupation des sols » et autorise le Maire à conventionner avec la Communauté d'agglomération afin de charger le service de l'instruction des autorisations et actes relatifs à l'occupation des sols.

### **N° 25 – PPI - ACTUALISATION**

Le Conseil Municipal valide, à l'unanimité, l'actualisation du plan pluriannuel des investissements.

### **N° 26 – DECISIONS MODIFICATIVES – VIREMENTS DE CREDITS**

Le Conseil Municipal approuve des virements de crédits sur le budget 2015.

### **N° 27 – ECOLE – GARDERIE – CANTINE**

#### **GARDERIE**

Le Conseil Municipal, considérant l'arrêt du versement par l'Etat du fond d'amorçage relatif à l'aménagement des rythmes scolaires, décide de modifier ainsi qu'il suit les tarifs de la garderie périscolaire, à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2015 :

- Ticket matin + soir :	2.50 €
- Ticket vendredi après-midi :	2.50 €
- Ticket mercredi après-midi :	7.00 €
- Forfait mensuel 1 enfant :	30.00 €
- Forfait mensuel 2 <sup>ème</sup> enfant :	25.00 €

#### **CANTINE**

Le Conseil Municipal prend acte que l'association de gestion du restaurant scolaire ne pourra pas continuer d'assurer la prise en charge de 0.51 € par repas à compter de la prochaine rentrée scolaire et que le montant de la participation est ramenée à 0.41 € par repas.

En conséquence, le Conseil Municipal décide de porter à 2.60 € le prix du repas à la cantine scolaire payé par les familles.

### **N° 28 – ESPACE RURAL CULTUREL**

Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer la convention « assistance pour l'étude de la maîtrise d'œuvre » avec l'Agence Technique Départementale de l'Allier.

## **QUESTIONS DIVERSES**

Le Conseil Municipal :

- approuve les termes de la convention et autorise la signature d'un bail de pêche avec l'association « Le Garbaud » de Saint Germain des Fossés ;
- décide l'acquisition, à l'euro symbolique, d'un terrain d'environ 1 500 m<sup>2</sup> situé en bordure de la rivière ;
- accepte le renouvellement des conventions de mise à disposition de personnel avec la commune de MAGNET ;
- se voit présenter le rapport sur l'eau du SIVOM Val d'Allier de l'année 2014 ;
- décide le versement d'une subvention de 100 € à la nouvelle association de jeunes de la commune et
- prend acte des dates du chantier de jeunes internationaux, à savoir du 10 au 30 juillet 2015.

Fait à SEUILLET, le 17 Juin 2015

Le Maire,  
BONNET Pierre

